Image not found or type unknown

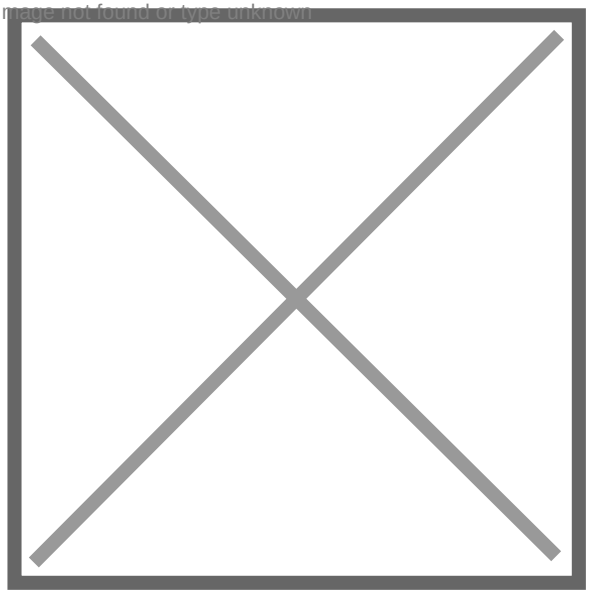

Modulation heures demande de travail

Par **azot05**, le **19/06/2014** à **07:49**

Bonjour,
je vous écris car je fait fasse à une situation complexe pour moi... En trois mot:
au mois de Fevrier, je fais le point avec mon employeur sur le nombre d'heure que je dois effectuer ou reccuperer. Il se trouve que par sa faute, de nombreuses réunions, projets n'ont pas eu lieu et je dois plus de 100 heures. Aucun planning ne m'a été proposé pour étaler ces heures.
Fin Mars, je me suis bléssé en sport, et j'ai été en arret pendant 2 mois et demi.
de retour le 1er juin, je leur rappel (de bonne fois) que mon solde d'heure est négatif et que ces 100 heures n'ont toujours pas été programmé. (sachant que la modulation prend fin en Aout)
J'avais sur mon planning de début d'année le mois de juillet en récupération et le mois d'aout en congé payé.
De fait, il m'on demandé de bosser au mois de juillet pour rattraper ces heures.
Est-ce normal?
merci
sachant que d'autres personnes se trouve dans la meme situation et ne rattrape pas eur heures

Par **moisse**, le **20/06/2014** à **10:17**

Bonjour,
[citation]je dois plus de 100 heures[/citation]
Et
[citation] le mois de juillet en récupération [/citation]

Hé bien cela correspond bien à l définition : vous allez récuperer votre manque d'heures.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés